



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
Département de l'Hérault

le Maire de CREISSAN,

Le Conseil Municipal est convoqué le lundi 26 juin 2017 à 18h45 en Mairie.

L'ordre du jour de la réunion porte sur les questions suivantes :

**Ordre du jour :**

- 1) Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 23 mai 2017
- 2) Décision N°2017-05 Budget Eau et Assainissement
- 3) Relations extérieures :
  - Extension du périmètre de l'ASA des irrigants du pays d'Ensérune
  - Convention avec le Service Départemental d'Incendie et de Secours
  - Convention de mandat de maîtrise d'ouvrage déléguée avec Hérault Energies
- 4) Elections :
  - Tirage au sort des jurés d'assises
- 5) Ventilation des subventions aux associations :
  - Association Arts et Terroirs en Languedoc
- 6) Demande de subventions :
  - Travaux d'électricité route de Quarante
- 7) Finance :
  - Décision modificative N°2017/02 sur le budget principal
- 8) Complexe touristique :
  - Actualisation du POSS (Plan d'organisation de Surveillance et de Secours de la piscine)
  - Modification d'un produit (glace) et d'un tarif (confiserie) à la buvette de la piscine
- 9) Sujets divers

Fait à CREISSAN, le 22 juin 2017

Le Maire,



Bruno BARTHES